



PRÉFET DU FINISTÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 7 novembre 2023

SUITES DE LA TEMPÊTE CIARAN : POINT DE SITUATION AU 7 NOVEMBRE 2023 À 19 H

Grâce à la mobilisation de l'ensemble des services de l'État, des collectivités et des opérateurs, la situation continue de s'améliorer sur le département du Finistère, même si elle impacte encore la vie quotidienne de nombreux foyers.

Réseau routier :

L'ensemble du **réseau national et départemental** est désormais opérationnel, hormis coupures ponctuelles en raison des travaux. Les informations relatives au réseau des routes sont consultables sur le site <https://www.inforoute29.fr/>.

La remise en état du **réseau communal** se poursuit grâce l'intervention conjointe des différents services des routes, des agents d'ENEDIS, des pompiers qui restent renforcés par les moyens nationaux des Formations militaires de la sécurité civile (FORMISC). L'identification des points à traiter mise en œuvre avec La Poste lors des tournées des factrices et facteurs, conjuguée aux remontées d'informations par les maires a permis d'organiser le pilotage du déploiement des moyens sur ces réseaux secondaires complexes.

La vitesse autorisée reste toujours abaissée de 20 km/h sur tous les axes, notamment en raison des nombreuses largeurs de route qui restent réduites, y compris sur les voies rapides. Les usagers restent donc appelés à la plus grande vigilance, notamment à l'approche et sur les zones d'intervention des différents services.

Réseau ferroviaire départemental :

La ligne Quimper-Brest reste fermée et remplacée par des cars, dans l'attente de son dégagement progressif en cours.

La situation demeure perturbée sur le réseau ferroviaire mais revient progressivement à la normale. Les informations régulièrement actualisées à destination des voyageurs sont disponibles ici : <https://www.ter.sncf.com/bretagne/se-deplacer/info-traffic/situation-perturb%C3%A9e>

Accès à l'électricité

A ce jour, **l'électricité est rétablie pour près de 96 % des clients finistériens d'Enedis : 25 000** restent toutefois privés d'électricité (sur 286 000 au lendemain de la tempête).

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 90 77 20 23 / 02 90 77 20 21
Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr

Plus aucune commune du département n'est désormais intégralement privée d'électricité. Des « lieux de vie » raccordés à des groupes électrogènes, fournis par ENEDIS en tant que de besoin, restent mis en place dans les communes où l'accès à l'électricité est encore trop partiel.

Accès à l'eau :

Hors certains quartiers, l'ensemble des foyers finistériens dispose désormais de l'accès à l'eau potable. La qualité et les niveaux de pression peuvent cependant être parfois être dégradés : dans les communes où la qualité des eaux fournies reste dégradée, il est conseillé de continuer à boire de l'eau en bouteille, qui peut être fournie par les distributeurs d'eau du secteur.

Accès à la téléphonie :

Sur 1 025 antennes de téléphonie mobile dans le département, 564 étaient hors fonction au lendemain de la tempête. A ce jour, **137 restent à remettre en fonctionnement.**

Les réseaux filaires et la fibre restent par contre toujours très fortement impactés, privant de très nombreux usagers de leur accès au téléphone fixe et à internet. Cette situation pourrait se prolonger dans les zones les plus impactées.

Entreprises :

Les entreprises peuvent s'informer sur les **dispositifs de soutien aux entreprises** pour faire face aux difficultés liées aux intempéries sur le site : <https://bretagne.dreets.gouv.fr/Tempete-CIARAN-entreprise-touchee-des-dispositifs-d-activite-partielle-et-de>

Appel à la vigilance :

Depuis le lendemain de la tempête, **on dénombre encore de nouvelles prises en charge par les secours suite** (38 personnes ont été intoxiquées au monoxyde de carbone en raison de chauffages d'appoints dysfonctionnant ou de groupe électrogènes positionnés en intérieur et 13 personnes ont été hospitalisées à la suite de des travaux en extérieur).

De même certains **câbles électriques alimentés restent au sol.** Ils peuvent produire des arcs électriques : si vous voyez ce type de situation, **ne vous approchez pas, ne touchez pas les câbles ou leurs supports et appelez le centre d'appel dépannage d'urgence d'Enedis 09 726 750 29 ou faites le 18 en cas de danger immédiat pour la population.**

Ne vous mettez pas en danger.

La recrudescence de démarchages à domicile frauduleux (pour travaux d'élagages, de bûcheronnages ou de réparations de bâtiment notamment) **et de vols dans les habitations appelle également à la plus grande vigilance** : ne répondez pas aux offres et **signalez immédiatement tout comportement suspect au 17.**

Retrouvez sur [Facebook](#) et [X](#) (Twitter) l'ensemble des rappels à la vigilance et à la prudence.

La cellule d'information au public (CIP) restera joignable le 8 novembre de 09 h à 18 h au **02 90 77 29 00**. Le standard de la préfecture reste par ailleurs ouvert H24 au 02 90 77 20 00.